

Construction sur le terrain d'autrui

Par Inkjoy, le 07/02/2016 à 12:44

J ai appris que mon mari a l'intention de financer la construction d'une maison sur le terrain qu'aurait acheté une jeune personne qui s avère être sa maitresse

Il n y aurait pas de credit a prendre

il a les moyens de financer

Nous sommes mariés sous le régime de la séparation de biens

Nous ne sommes pas en procédure de divorce

Nous avons des enfants majeurs

Je sais que le propriétaire d un terrain est propriétaire de la maison construite sur son terrain Donc cette jeune fille ,en fait, se fait offrir cette maison .

Est ce qu il ne s agit pas d une donation déguisée ?

Y a t il un moyen de défendre les intérêts de notre famille, surtout de mes enfants , contre cette situation?

Merci

•